

CETE de l'Est

*Laboratoire des
Ponts et Chaussées
de Strasbourg*

Groupe Acoustique



*Réseau
Scientifique et
Technique*

Cartes de bruit stratégiques

Grandes infrastructures de transports terrestres

Voies routières - Routes Nationales non concédées

Département de la Haute-Marne (52)

Résumé non technique

Échéance juin 2012



**Présent
pour
l'avenir**



Centre d'Études Techniques de l'Équipement de l'Est

1. Introduction

La Direction Départementale des Territoires de la Haute-Marne a confié la réalisation des Cartes de Bruits Stratégiques pour les Routes Nationales non concédées au Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement de l'Est – Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées de Strasbourg.

Le présent document constitue le résumé non technique des principaux résultats de l'évaluation. La notice annexée précise la méthodologie employée.

2. Identification du réseau

Le réseau routier à cartographier ou à mettre à jour pour l'échéance « juin 2012 » sont les routes dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an, soit un TMJA (Trafic Moyen Journalier Annuel) supérieur à 8 200 véhicules par jour.

Le réseau concerné par l'échéance 2012 est cartographié Figure 1 et les trafics correspondants sont donnés au Tableau 1.

Figure 1 : carte des Routes Nationales non concédées à cartographe dans le département pour 2012

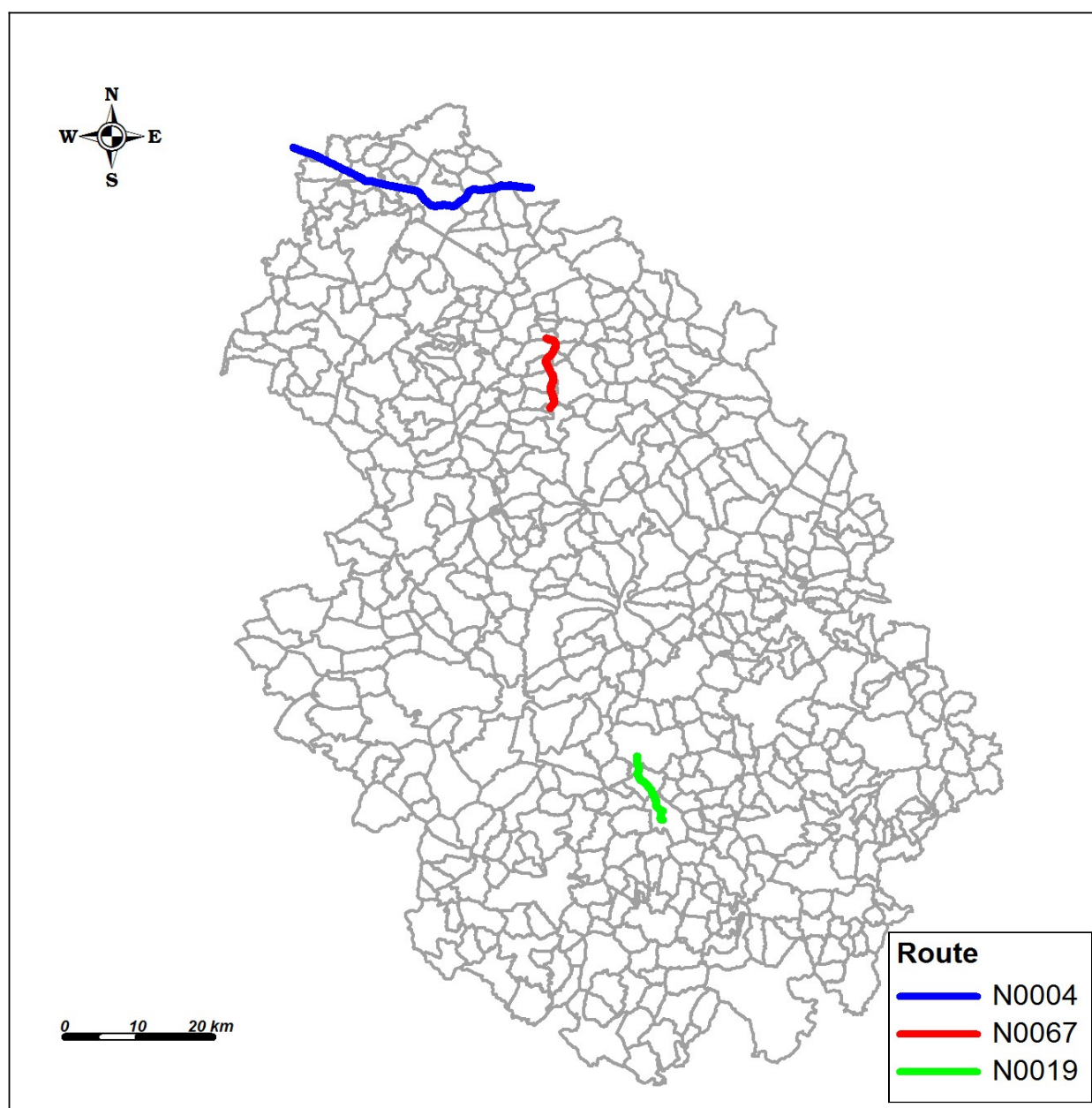


Tableau 1 : Routes Nationales non concédées à cartographe dans le département pour 2012.

Route	Début	Fin	TMJA	Pourcentage PL
RN4	Limite dép de la Marne	Limite dép de la Meuse	15000 à 20000	35
RN19	Rolampont A31	Langre rond-point RD974	10500 à 14000	15
RN67	Echangeur Vecqueville RD197	Donjeux RD67A	8200 à 9500	27

3. Secteurs affectés par le bruit : carte de type B

Les cartes de type B correspondent aux secteurs affectés par le bruit au sens de l'arrêté du 03 mai 1996. Elles ont été extraites de du classement sonore du département de la Haute-Marne pris par arrêté du préfet

Adresse du classement :

<http://www.haute-marne.pref.gouv.fr/articles/menu/politiques-publiques/environnement/le-classement-sonore-des-infrastructures-de-transports-terrestres-h248.html>

4. Statistiques d'exposition au bruit

4.1. Dénombrement des populations et établissements sensibles

Le Tableau 2 présente les résultats pour chaque axe, chaque indicateur Lden et Ln.

On calcule le nombre de personnes exposées au-dessus de la valeur limite. Ces valeurs sont à relativiser, il s'agit d'une **estimation par modélisation** et non d'un dénombrement réel. De plus, l'ensemble de la population d'un bâtiment est affecté au niveau sonore maximal du bâtiment quand bien même une seule façade est exposée au bruit de l'infrastructure.

NB : Des bâtiments non habités de type grange, hangar ou autre, peuvent être comptabilisés. La base de données utilisée ne permet pas de les distinguer, ce qui peut engendrer une surestimation de la population.

Nom	Nombre de personnes exposées – Lden en dB(A)											
	[55;60[[60;65[[65;70[[70;75[>75		>68	
N4	721	1E	215		79		36		35		96	
N19	130		78		115		83		37		153	
N67	120	1E	54		0		6		0		6	
Total	971	2E	347		194		125		72		255	

Nom	Nombre de personnes exposées – Ln en dB(A)											
	[50;55[[55;60[[60;65[[65;70[>70		>62	
N4	488	1E	137		60		35		11		73	
N19	83		113		79		52		8		114	
N67	77		4		6		0		0		4	
Total	648	1E	254		145		87		19		191	

Tableau 2 : dénombrement des populations et établissements sensibles (E=enseignement, S=santé).

4.2. Estimation des superficies exposées

Les superficies en Lden ont été calculées en englobant les bâtiments et en retirant la plateforme des routes.

Voie	Surface exposée à Lden (dB(A)) supérieur à		
	55	65	75
RN4	20,09	5,3	1,18
RN19	4,49	1,03	0,19
RN67	5,82	1,14	0,21
Total	30,4	7,47	1,58

Tableau 3 : estimation des superficies exposées en km².